



QUINZAINES DU PLASMA

Afin de contribuer à l'augmentation massive de la collecte de plasma, la FFDSB lance une campagne pour en faire connaître les enjeux.

La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB) a créé la Quinzaine du plasma, une campagne qui se déroulera du **mercredi 12 au mardi 25 mars 2025**. Son but est de faire connaître le don de plasma, ses modalités et ses enjeux de souveraineté sanitaire. En effet, la France doit atteindre l'objectif de **collecter 1,4 million de litres de plasma par an d'ici 2028** afin de garantir la disponibilité des Médicaments Dérivés du Plasma (MDP) aux patients qui en ont besoin. Cette échéance, qui fait écho aux appels des autorités sanitaires européennes, implique une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la vie de la nation.

Première édition de la Quinzaine du plasma du 12 au 25 mars 2025

La Quinzaine du plasma a vocation à :

- Communiquer avec transparence sur l'utilité du don de plasma et le fonctionnement de la filière.
- Faire naître l'élan du don de plasma et « faire communauté ».
- Informer sur les enjeux éthiques, environnementaux, nationaux et européens posés par la filière plasma pour qu'ils soient pris en compte dans les prises de décision.

Pour ce faire, des informations et outils seront mis à disposition sur les réseaux de la Fédération ([Facebook](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#) et [X](#)) ainsi que sur son [site internet](#). Le dernier numéro de la [revue trimestrielle de la FFDSB](#) (Le Donneur de Sang Bénévole n° 120) a d'ores et déjà consacré un dossier au don de plasma et retracé l'historique de la plasmaphérèse et de la fabrication des médicaments dérivés du plasma.

Une campagne annuelle pour mettre le plasma au cœur des discussions

Pour cette première édition, la Quinzaine offrira les clefs de compréhension nécessaires pour que tout un chacun puisse s'emparer de ce sujet de santé majeur, en apportant des réponses, informations et outils sur :

- Le plasma et le don de plasma.
- Les enjeux éthiques et sanitaires.
- Les évolutions législatives passées et actuelles.
- La filière plasma telle qu'elle est actuellement et qu'elle pourrait être demain.

Les donateurs et les associations se mobilisent pour atteindre l'objectif plasma

Il est de la responsabilité de l'ensemble des acteurs de la filière de se mobiliser afin de réaliser cette ambition plasma. La FFDSB, à travers ses 2 650 associations, se mobilise également afin que chaque patient puisse être soigné avec du plasma issu de donateurs bénévoles fiers d'offrir leur sang et leur plasma. Ces derniers sont prêts à donner massivement leur plasma : d'ores et déjà, **la mobilisation des donateurs a permis une progression de + de 40 % de la collecte de plasma par aphérèse depuis 2023**. Ils ne demandent rien en compensation, si ce n'est de donner facilement.

C'est dans cette démarche que **les associations pour le don de sang bénévole proposent d'acheminer les donateurs vers la Maison du don la plus proche**, conscientes de :

- L'indisponibilité des collectes de plasma sur une grande partie du territoire français, faute de disposer d'une machine d'aphérèse sur les collectes, ce qui complique le don pour les donateurs ne vivant pas à proximité d'une des 106 Maisons du don de l'EFS.
- La difficulté ou l'impossibilité de se déplacer vers les villes pour beaucoup de donateurs volontaires, indépendamment de leur motivation à donner leur plasma.
- La nécessité de répondre aux besoins des patients en Médicaments Dérivés du Plasma (MDP), qui augmentent chaque année.

Des « navettes plasma » se développent ainsi en France depuis de nombreuses années, par exemple dans les régions Grand Est, Occitanie ou Normandie. Cette pratique manque cependant de visibilité auprès des volontaires au don. C'est la raison pour laquelle la FFDSB a créé un questionnaire permettant de référencer toutes les initiatives de covoiturage vers les Maisons du don : une carte collaborative permettra en un coup d'œil de savoir si une association à proximité organise ce type de transport pour que les volontaires puissent la contacter, afin d'en bénéficier.

Le souhait de la Fédération est de :

- Faire connaître le plasma et son utilité ;
- Lever les freins au don de plasma ;
- Pouvoir donner au plus près de leur résidence ou de leur vie professionnelle avec des horaires adaptées à la disponibilité des donateurs tout en respectant l'éthique du don.

Mettre en avant les enjeux relatifs au don de plasma pour assurer l'avenir

Par cette première édition de la Quinzaine du plasma, la FFDSB souhaite ainsi favoriser la dynamique de **dialogue entre les parties prenantes de la filière plasma : professionnels du domaine, pouvoirs publics, élus, patients et donateurs**. L'expérience montre que cette union permet de toucher l'ensemble de nos concitoyens et de propager un écho retentissant aux campagnes de promotion mises en place.

Don de plasma : de quoi parle-t-on ?

Le plasma est la partie fluide du sang. Il permet de véhiculer tous les composants du sang à travers le corps au plus proche des cellules et **assure plusieurs fonctions essentielles** : régulation de la température du corps, maintien de la pression artérielle, transport et échange de matière, communication chimique entre les organes, défense immunitaire, entretien et réparation des tissus...

Prélever le plasma peut se faire :

- Soit par séparation du plasma après un **don de sang total (pour environ 250 ml)**.
- Soit directement via un **don par aphérèse (pour environ 600 à 750 ml)**, la machine ne prélevant que le plasma et restituant les autres composants du sang au donneur pendant le don.

Ainsi, si le don de sang dit « total » tel qu'il est pratiqué en France sur toutes les collectes permet de récolter du plasma, le **don de plasma par aphérèse permet quant à lui d'en prélever 3 fois plus en un seul don**. La cession des concentrés de globules rouges ou de plaquettes étant stable aux Etablissements de santé, la différence des besoins de plasma ne peut être obtenue que par un don de plasma par aphérèse.

Les Médicaments Dérivés du Plasma permettent de traiter, souvent à vie, 500 000 malades qui, sans solution thérapeutique adaptée à leur pathologie, seraient condamnés ou auraient une vie très contraignante. Ces thérapies innovantes **assurent aux patients une vie quasi normale** et relèvent du principe d'égalité et de solidarité entre bien portants et malades.

Le plasma prélevé a deux usages :

- 90 % du plasma prélevé permet de **produire des Médicaments Dérivés du Plasma (MDP)**, comme les immunoglobulines, l'albumine et les facteurs de coagulation, pour les malades souffrant de déficits immunitaires, de maladies inflammatoires ou dysimmunitaires, d'hémophilie...
- 10 % du plasma prélevé sera **transfusé** en tant que tel dans des situations d'hémorragies massives ou des échanges plasmatiques (vascularites, greffes hépatiques...).

En France, les besoins en immunoglobines sont de 11 tonnes par an, ce qui nécessite près de 2,6 millions de litres de plasma. Par exemple, un adulte de 75 kg ayant une maladie auto-immune et systémique aura besoin de 150 g d'immunoglobulines par mois, soit 35 litres de plasma, l'équivalent de 47 dons de plasma par aphérèse ou 140 dons de sang total. Il en va de l'indépendance sanitaire de la France que de prélever 1,4 million de litres de plasma par an pour atteindre 50 % d'autosuffisance en médicaments dérivés du plasma. Pour rappel, la France est autosuffisante en plaquettes, de même qu'elle est, depuis plus de 75 ans, autosuffisante en sang dit « total ».

La FFDSB, le seul organisme de France représentant tous les donateurs de sang

La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole est le représentant de l'ensemble des donateurs de sang. Elle est l'interlocuteur des instances gouvernementales et sanitaires dans les domaines de la transfusion et de la filière plasma. Elle regroupe, au sein de ses 2 650 associations, 750 000 membres présents sur l'ensemble du territoire. Reconnue d'utilité publique et placée sous le haut patronage du Président de la République, elle est un acteur de la démocratie sanitaire par son agrément d'utilisateur du système de santé. Elle est également membre fondatrice de la Fédération Internationale des Organisations de Donneurs de Sang (FIODS).

La priorité de la FFDSB pour l'édition 2025 est d'**engager une discussion à grande échelle** sur un sujet de société trop souvent méconnu et pourtant crucial dans le quotidien des Français. **La France compte en effet 1,5 million de donateurs de sang**, ainsi que 500 000 patients soignés chaque année avec des Médicaments Dérivés du Plasma (MDP) et impactés par les tensions d'approvisionnement, les besoins en MDP augmentant de manière croissante chaque année.

Contact : siège FFDSB – 01 48 78 93 51 – siege@dondesangbenevole.fr

Contact local : Marie-Laure Pouénat – adsb.paubearn@gmail.com